



académie
Aix-Marseille



Division des Examens et Concours

Région académique

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/18-798-1809 du 03/12/2018

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES - INSCRIPTIONS - SESSION 2019

Références : Note de service n°2013-053 du 9 avril 2013 (BOEN n°16 du 18 avril 2013) - Note de service éducol : <http://eduscol.education.fr/cid46899/olympiades-nationales-de-geosciences.html>

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Courriel : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr - Mme LECOMTE - Tel : 04 42 91 71 84 - Courriel : manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr

En application de la note de service visée en référence, la treizième édition des olympiades de géosciences est organisée pour l'année scolaire 2018-2019.

La compétition s'adresse aux lycéens des classes de première de la série scientifique des établissements publics et privés sous contrat sur la base du volontariat.

L'épreuve d'une durée de quatre heures comportera deux à quatre exercices illustrant une bonne diversité de problématiques dans le champ des géosciences.

Les candidatures doivent être proposées par les chefs d'établissement sur avis des professeurs de sciences de la vie et de la terre concernés et après accord des élèves et de leurs familles.

La clôture des inscriptions est fixée au **VENDREDI 8 FEVRIER 2019 à 10h00**.

Vous voudrez bien me faire parvenir par courriel à manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr pour le **vendredi 8 février 2019, dernier délai**, la liste des candidats complétée sous format EXCEL uniquement, annexe téléchargeable sur le PIA (portail intranet académique)-EPL-publications. Aucun autre mode de transmission ne sera accordé.

Les épreuves se dérouleront le **jeudi 28 mars 2019 de 8 h à 12 h**. Il est prévu, au minimum, un lycée d'accueil par département. Toutefois, le nombre de centres sera ajusté en fonction du nombre de candidats.

IMPORTANT : il convient de rappeler que l'inscription des élèves, déjà inscrits aux Olympiades Internationales de Géosciences (IESO), aux olympiades nationales de géosciences est indispensable. En effet, le classement aux olympiades nationales sert de base pour désigner, parmi les inscrits aux Olympiades Internationales de Géosciences (IESO), les quatre élèves qui représenteront la France.

Je vous remercie pour votre implication.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

